

LA NAVETTE



NOUVEAUX HORAIRES

DU 16 NOVEMBRE 2021 AU 19 MARS 2022

SERVICE GRATUIT



VILLE DE
BOURBON-LANCY
- 71140 -

INFORMATIONS
DU 16 NOVEMBRE 2021 AU 19 MARS 2022

CONTACT

Centre d'Animation - Le Carrage, Bât. A rue Sénateur Turlier
03 85 89 33 14

JOURS FÉRIÉS

La navette ne circulera pas :
 Sam. 25 déc 2021
 Sam. 1er janv 2022

TAXIS

ARTEMIS TAXI : 06 51 64 27 17
03 85 85 40 21
TAXIS BASSLER : 03 85 89 07 40
LOCATION DE VÉHICULES
SARL GARAGE BLANC : 03 85 89 11 07

AUTRE

Plateforme de mobilité du Charolais-Brionnais C'Mobil :
03 85 85 81 38
07 60 90 12 59

Document imprimé par nos soins - Dépliant à retrouver sur www.bourbon-lancy.fr.
Tous droits réservés - Novembre 2021 - Ville de Bourbon-Lancy

RÈGLEMENT

- Tous les passagers doivent être assis et attachés pendant la circulation du véhicule.
- Pour la sécurité des usagers à la montée et à la descente, le chauffeur n'est pas autorisé à s'arrêter ailleurs qu'aux emplacements matérialisés.

- En utilisant ce service, les usagers acceptent le sens et les horaires de circulation.

- La navette n'est pas un bus touristique. Elle doit être utilisée pour descendre à un moment donné et non pour occuper une place tout le long du circuit.

- Les usagers sont tenus de respecter les consignes sanitaires liées à la COVID-19 : port du masque obligatoire et lavage des mains au gel hydroalcoolique.

Pour le confort de tous :

- Seuls les chiens pouvant s'installer sur les genoux de leurs maîtres sont acceptés.

- Il est interdit de manger dans le véhicule.
- Il est interdit de fumer dans le véhicule.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces consignes.

SENS DE LECTURE - EXEMPLE

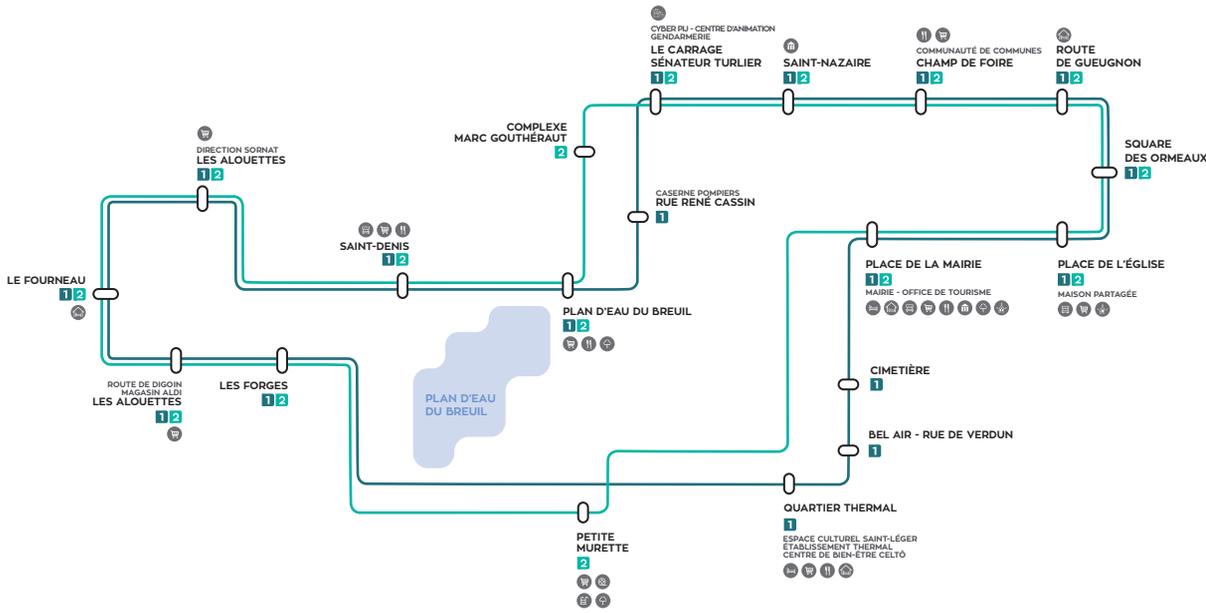
« Je souhaite aller au centre-ville le mardi après-midi et j'habite au Carrage :

1. Je regarde à quelle heure la Navette arrive à l'arrêt de la Place de la Mairie ou à celui de la Place de l'Église.

2. Je me rends à l'arrêt Navette « Le Carrage - Sénateur Turlier » ou à celui placé au Complexe Marc Gouthérait.

3. Quand la Navette s'arrête sur la Place de la Mairie ou sur la Place de l'Église, je descends.

4. Pour rentrer chez moi, je reprends la Navette Place de la Mairie ou Place de l'Église et je descends à l'arrêt « Le Carrage - Sénateur Turlier » ou « Complexe Marc Gouthérait ».



1 MARDI, VENDREDI ET SAMEDI > MATIN

2 MARDI, MERCREDI ET JEUDI > APRÈS-MIDI

- RESTAURANTS
- COMMERCES
- HÔTELS
- GÎTES - CHAMBRES D'HÔTES
- MARCHÉ - FOIRE
- MÉDIATHÈQUE - LUDOTHÈQUE
- MUSÉE - SALLE D'EXPOSITIONS
- QUARTIER HISTORIQUE
- CINÉMA
- CASINO DE JEUX
- PISCINE
- PARCS - JARDIN

1 MARDI, VEDREDI ET SAMEDI > MATIN
LIGNE BORVO

PLACE DE LA MAIRIE OFFICE DE TOURISME	PLACE DE L'ÉGLISE	SQUARE DES ORMEAUX	ROUTE DE GUEUGNON LA CAVE AUX FEES	CHAMP DE FOIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	SAINT-NAZAIRE	LE CARRAGE SÉNATEUR TURLIER	RUE RENÉ CASSIN CASERNE POMPIERS	PLAN D'EAU DU BREUIL AIRE DE JEUX	SAINT-DENIS	LES ALOUETTES (SORNAT)	LE FOURNEAU	LES ALOUETTES (ROUTE DE DIGOIN) MAGASIN ALDI	LES FORGES	QUARTIER THERMAL	BEL AIR - RUE DE VERDUN	CIMETIÈRE
9h15	9h17	9h19	9h21	9h24	9h27	9h29	9h33	9h37	9h40	9h43	9h45	9h47	9h52	9h57	9h59	10h01
10h05	10h07	10h09	10h11	10h14	10h17	10h19	10h23	10h27	10h30	10h33	10h53	10h55	11h00	11h05	11h07	11h09
11h13	11h15	11h17	11h20	11h23	11h26	11h28	11h32	11h36	11h39	11h42	11h44	11h46	11h51	11h56	11h58	12h00

2 MARDI, MERCREDI ET JEUDI > APRÈS-MIDI
LIGNE DAMONA

PLACE DE LA MAIRIE OFFICE DE TOURISME	PLACE DE L'ÉGLISE	SQUARE DES ORMEAUX	ROUTE DE GUEUGNON LA CAVE AUX FEES	CHAMP DE FOIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	SAINT-NAZAIRE	LE CARRAGE SÉNATEUR TURLIER	COMPLEXE MARC GOUTHÉRAUT	PLAN D'EAU DU BREUIL AIRE DE JEUX	SAINT-DENIS	LES ALOUETTES (SORNAT)	LE FOURNEAU	LES ALOUETTES (ROUTE DE DIGOIN) MAGASIN ALDI	LES FORGES	PETITE MURETTE CINÉMA PRO BORVO
14h00	-	14h02	14h04	14h07	14h10	14h12	14h14	14h17	14h20	14h23	14h25	14h27	14h32	14h37
-	14h42	-	14h45	14h48	14h51	14h53	-	14h56	14h59	-	-	15h04	15h09	-
15h14	-	15h16	15h18	15h21	15h24	-	15h27	15h30	15h33	15h36	15h38	15h58	16h03	-
-	16h08	-	16h10	16h13	16h16	16h18	-	16h21	16h24	-	-	16h27	16h32	16h37
-	16h41	-	16h43	16h45	16h48	16h50	-	-	16h53	16h55	16h57	-	17h00	-